

# Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE PORT- VENDRES



## Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la **Salle du Conseil Municipal** au 2<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

**LE VENDREDI 20 MARS 2026 A 18 HEURES 00**

**Séance d'installation du Conseil Municipal  
Election du Maire et des Adjointes selon l'article L.2122-8 du  
Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT).**

**La séance se déroulera avec public et retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la Ville**

### ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil Municipal
2. Approbation du Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025
3. Élection du Maire
4. Détermination du nombre de postes d'Adjointes au Maire
5. Élection des Adjointes au Maire
6. Lecture de la « Charte de l'Elu local »
7. Création de 10 postes de Conseillers Municipaux Délégués
8. Fixation des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués
9. Majoration des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux Délégués (commune anciennement chef-lieu de canton)
10. Délégations permanentes du Conseil Municipal à Monsieur le Maire ou en cas d'absence ou d'empêchement au Premier Adjoint

Fait à Port-Vendres, le 16 mars 2026

Le Maire,  
Grégory MARTY

